

Bulletin

de l'association

**C h e r s
C o l l è g u e s ,**

Dès sa constitution, en mars 98, l'Acireph a eu pour vocation de construire un espace de dialogue ouvert et pluraliste entre les professeurs de philosophie.

C'est pourquoi nous avons organisé les 30 & 31 octobre 99 le premier colloque consacré en France aux pratiques de l'enseignement philosophique. Il fut, aux dires même des quelque 200 cents participants réunis pendant deux jours au lycée international Honoré de Balzac, à Paris, une réussite.

Dans le même esprit de confrontation et de dialogue, nous nous sommes ensuite attelés à l'une des questions les plus épineuses de notre enseignement, celle des programmes. En effet, autour de cette question, les dix années écoulées auront surtout été marquées par des querelles et des échecs.

Un nouveau GTD, dirigé par Alain Renaut, ayant engagé un processus de réforme, nous avons voulu contribuer à rompre cette fatalité en permettant aux collègues de débattre librement et sereinement de l'avenir de leur discipline. Le principal souci de l'Acireph a donc été tous ces derniers mois d'associer le plus grand nombre d'entre vous à la réflexion et au travail du GTD de philosophie et de susciter vos propositions pour améliorer notre enseignement à tous.

Nous avons décidé de consacrer l'essentiel de ce numéro au projet final remis au Ministre, le 10 mars dernier. Pour que les choses soient claires, vous en trouverez une version abrégée dans les pages qui suivent, mais vous pouvez consulter l'intégralité du texte sur notre site Internet.

Nous vous présentons aussi les positions de l'Acireph sur le projet du GTD-Renaut : malgré certaines de ses limites et quelques silences que nous déplorons au passage, nous pensons que, dans la situation présente, ce projet peut être une chance pour notre enseignement.

Nous réfléchissons d'ores et déjà à de nouvelles initiatives qui favoriseraient la prise en charge par les professeurs de philosophie de leur métier et nous serions heureux d'y contribuer avec vous.

Cordialement

Le Bureau



Pour la création

des instituts

de recherche sur

l'enseignement

de la philosophie

L'ACIREPH : Deux ans d'action et de réflexion

POURQUOI DES INSTITUTS DE RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE ?

A l'heure actuelle, aucun lieu institutionnel ne permet aux professeurs de philosophie de confronter et de réfléchir en toute liberté leurs pratiques, de formuler les problèmes pédagogiques qu'ils rencontrent et de trouver les solutions les plus appropriées à la diversité des nouveaux publics qu'ils accueillent dans les lycées. Notre idée est de mutualiser les innovations qui, pour l'instant, restent trop souvent prisonnières du face à face de chacun avec ses propres élèves. Communiquer nos expériences, enrichir notre travail, contribuer à l'élaboration et au renouvellement de notre métier, développer la place de l'enseignement de la philosophie au sein du lycée et des autres formations, notamment supérieures : pour tout cela, un cadre permanent, reconnu et soutenu par les institutions publiques est nécessaire.

Plus de trois cents adhérents se reconnaissent actuellement dans ces objectifs. Et vous ?

ACIREPH EN LIGNE.

*Mieux connaître l'Acireph ?
Retrouver les anciens numéros de
notre bulletin ? Accéder au projet de
réforme complet des programmes de
philosophie ? Dialoguer avec nous ?
Une seule adresse :*

http://www.acireph.org

LE COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'ACIREPH, LES 30 ET 31 OCTOBRE 1999

a été un temps fort de nos deux premières années d'existence. Sous le titre : « *Enseigner la philosophie aujourd'hui : pratiques et devenir* », il a réuni 175 participants venus de toutes les régions de France et de l'étranger. Parmi eux, un large éventail de collègues du secondaire qui ont débattu de leurs pratiques en compagnie d'universitaires et de chercheurs. Ces deux journées de travail, très denses, préfiguraient pour tous ceux qui y ont contribué le rôle et l'atmosphère des futurs IREPH. Parmi les thèmes abordés, une foule d'expériences, françaises ou étrangères, qui prolongent, enrichissent ou renouvellent la tradition de notre enseignement. Les actes de ces journées, qui sont en cours d'édition, feront date en prouvant la possibilité et l'intérêt de l'institution d'un laboratoire collectif pluraliste pour la culture professionnelle des enseignants de philosophie.

ELECTION A L'ACIREPH.

Suite à la disparition prématurée de François-Xavier Chenet, le Bureau de l'association a élu le 18 septembre dernier, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, Jean-Jacques Rosat à sa présidence.

Professeur de philosophie depuis vingt ans, Jean-Jacques Rosat exerce actuellement des fonctions de Maître de conférences au Collège de France (Chaire de philosophie du langage et de la connaissance).

LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME.

Une partie des conditions de notre enseignement se joue à travers les programmes, tout le monde en est

d'accord. C'est pourquoi, dans l'esprit des IREPH, il nous a paru nécessaire d'associer le plus grand nombre de collègues à la réflexion du GTD-Renaut. L'Acireph a organisé par elle-même, ou en partenariat avec l'Association des professeurs de philosophie, des audiences publiques et engagé un vaste dialogue qui s'est poursuivi en dehors de nos initiatives propres partout où les collègues l'ont souhaité. Dès l'automne 99, nous avons lancé, en interne auprès de nos adhérents, un débat dont la synthèse a été communiquée fin janvier au GTD. La suite dans ce numéro...

PROGRAMMES DE PHILOSOPHIE

Le projet Renault

Motifs

Après avoir affirmé que « L'enseignement de la philosophie dans les classes de terminale des lycées a pour finalité de permettre à chaque élève d'accéder à l'exercice autonome de la réflexion », le GTD détaille les deux axes selon lesquels il a reformulé le programme.

En inscrivant d'abord « un certain nombre de problématiques à ancrage contemporain », éventuellement révisables tous les cinq ans, et qui sont définies non pas comme des « questions d'actualité » mais comme « des ensembles structurés de questions » et cela dans le souci « d'inscrire dans l'apprentissage de la liberté de pensée la confrontation aux grandes questions à travers lesquelles le monde contemporain accède à la

conscience de lui-même » ; ensuite en ménageant « les conditions d'un apprentissage de l'argumentation ». Selon le GTD « la forme de la dissertation, qui correspond le plus souvent à la mise en scène argumentative d'une réflexion, n'est rien moins que désuète. Elle doit être assumée et défendue comme le patrimoine non négociable de l'enseignement philosophique élémentaire ». C'est pour cela qu'il revient « à la philosophie, qui est le lieu naturel de la pratique argumentative, de garantir la formation des élèves à un type de discours dont l'apprentissage est solidaire de la construction de la conscience démocratique. »

Principes

Le GTD énonce ensuite les 5 principes qui, au fil de ses consultations, lui ont paru « recueillir de la part de la communauté des enseignants de philosophie une adhésion pratiquement unanime » :

1. « Faire en sorte que l'enseignement philosophique puisse participer à la formation d'une culture réflexive et critique commune à l'ensemble des lycéens au moment où s'achève leur formation générale. » Pour ce faire, et tout en reconnaissant la richesse que constitue la « diversité » de l'enseignement philosophique, le GTD a eu à cœur de « déterminer de façon plus explicite quels sont les éléments constitutifs du programme »

2. « Ménager pour les élèves les conditions d'une évaluation équitable, significative et qui soit, en fin d'année, à la mesure du travail accompli par l'élève. » Pour cela le GTD propose à la fois « une détermination plus transparente des contenus du programme et une explicitation des règles de formation des sujets d'examen »

3. « Réaffirmer et garantir le respect de la liberté philosophique et pédagogique de

l'enseignant de philosophie, maître de l'organisation de son cours. »

4. « Maintenir dans le programme de philosophie une liste de notions » en réduisant toutefois leur nombre et en les associant de façon à « ne pas laisser penser que la totalité de ce qui peut être subsumé sous une notion, au demeurant presque toujours polysémique, se trouve au programme ». Le GTD « n'a pas souhaité tranché entièrement » la question de savoir si les notions sont des « instruments dont se sert la réflexion philosophique quand elle s'efforce de développer une problématique (dans ce cas, les notions ne sont rien d'autre que ce qu'on appelle en général des concepts) » ou « des objets de la réflexion philosophique - en ce qu'elles recouvrent elles-mêmes un problème très général ou un ensemble de problèmes généraux. »

5. « Préserver l'unité du programme de philosophie » dont les « quatre dimensions » (i.e. notions, problématiques, auteurs, apprentissage de l'argumentation) ne sont pas séparables.

Programmes

I. Notions

La condition humaine

Nature et culture (L)

La conscience, l'inconscient et le sujet (L/ES/S)

Langage et communication (L/ES/S)

Le désir et le besoin (L/ES/S)

Le temps, l'existence et la mort (L)

L'art et le beau (L/ES/S)

Le savoir

La raison et le sensible (L)

La raison et l'expérience (ES/S)

Opinion, connaissance et vérité (L)

Vérité et croyance (ES/S)

Logique, méthode et raisonnement (L/S)

Sciences de la nature et sciences de l'homme (L/ES/S)

Mythe, science et métaphysique (L)

L'agir

Liberté et déterminisme (L/ES/S)

Morale, droit et politique (L/ES/S)

Devoir et bonheur (L)

Histoire et progrès (L/ES/S)

L'Etat et la société (L/ES/S)

Le travail et les échanges (L/ES)

II. Problématiques

La maîtrise de la nature (L/ES/S)

La révolution galiléenne : cosmos et univers

La question de la technique

Les limites de la maîtrise : prudence et responsabilité

Droits de l'homme et démocratie (L/ES/S)

Citoyenneté antique et citoyenneté moderne : la question de l'esclavage

La question de la souveraineté : droit naturel et contrat social

La question de la société juste : égalité et différences

Religion et modernité (L)

Humanisme et Lumières : la critique de la superstition et du préjugé

La question de la laïcité : l'éthique et la croyance religieuse

La question de l'autorité : tradition et autonomie

III. Liste d'auteurs

Platon ; Aristote ; Epicure ; Lucrèce ; Sénèque ; Cicéron ; Epictète ; Marc-Aurèle ; Plotin ; Augustin ; Averroès ; Thomas d'Aquin ; Ockham.

Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Malebranche ; Leibniz ; Vico ; Berkeley ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Diderot ; Kant.

Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Cournot ; Stuart Mill ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Husserl ; Bergson ; Alain ; Russell ; Bachelard ; Heidegger ; Wittgenstein ; Popper ; Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty.

« Les œuvres, étudiées de façon suivie, pourront l'être soit en totalité, soit par parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité.

Deux œuvres au minimum seront étudiées en série L, choisies dans des périodes distinctes... Une œuvre au minimum sera étudiée en série ES et en série S. »

IV. L'apprentissage de l'argumentation

« Cet apprentissage... consistera à pratiquer les opérations présupposées ou mobilisées dans les différentes étapes du discours dissertatif ou de l'exposé oral :

- Construction d'une problématique à partir d'une notion, d'une question ou d'un texte : explicitation et repérage de ses enjeux.

- Exposition impartiale d'une thèse ; restitution d'une argumentation à l'occasion d'une étude de texte.

- Elaboration d'un concept ou d'une distinction conceptuelle

- Confrontation de thèses visant à l'élaboration d'une réponse réfléchie à la question posée.

- Evaluation d'un argument par son insertion dans un dialogue critique ou par sa confrontation à des exemples.

- Progression argumentée dans les étapes de l'analyse.

- Appréciation des résultats d'un parcours argumentatif. »

Le projet du GTD-Renaut

A bien des égards, le programme que propose le GTD présidé par Alain Renaut se situe dans la *continuité* de celui qui est en vigueur depuis 27 ans : une liste de notions

Une chance

à

saisir

et une liste d'auteurs enracinent toujours notre enseignement dans l'étude des textes et des problèmes classiques, tout en garantissant au professeur sa liberté philosophique et pédagogique ; le rôle privilégié de la dissertation dans la formation à l'argumentation et à la réflexion est affirmé plus fortement encore qu'il ne l'a jamais été. Aucun professeur de philosophie ne peut se sentir dépaycé. Mais si le GTD a bien travaillé à clarifier, mieux articuler et alléger le programme existant, il introduit simultanément une série d'*innovations*, mesurées mais résolues, qui, sur des points décisifs, devraient être porteuses de réelles améliorations.

Toutes les notions sont associées par couples ou par triplets, « afin de ne pas laisser penser que la totalité de ce qui peut être subsumé sous une notion, au demeurant presque toujours polysémique, se trouve au programme de la classe ». C'est une manière intéressante de délimiter ce qui pour l'élève est au programme, sans rien interdire au professeur, car ce "hors-programme" ne signifie pas « hors enseignement »¹.

L'introduction de « *problématiques à ancrage contemporain* », incluant la référence à des éléments de culture philosophique et à des débats historiquement situés, devrait garantir que les élèves disposent des connaissances indispensables à une réflexion pertinente sur ces questions, sans pour autant faire verser notre enseignement du côté de l'histoire des idées.

La liste des auteurs s'ouvre largement à *des philosophes et à des courants majeurs de la tradition philosophique jusque-là négligés ou absents* (le néo-platonisme, la philosophie arabe, l'empirisme, le pragmatisme, la philosophie analytique, etc.) ; sa richesse et son pluralisme devraient être mieux perçus par les élèves, mais aussi mieux mis en valeur dans la formation des professeurs, puisque les auteurs de terminale sont aussi ceux qui sont mis au programme des concours.

Pour la première fois, un programme de philosophie ne définit pas seulement des contenus mais aussi des *objectifs d'apprentissage*, relatifs à l'argumentation, c'est-à-dire à la dissertation, à l'étude de texte et à l'exposé oral. C'est, d'une part, reconnaître enfin que la formation de l'élève à la réflexion et à l'argumentation passe par l'acquisition de savoir-faire identifiables qui doivent lui être explicitement enseignés, non comme une méthodologie à part, mais comme des étapes de la construction de sa pensée ; c'est poser, d'autre part, que l'élève doit être rendu actif dans sa propre formation.

Pour la première fois également sont formulées *des règles de formation des sujets au baccalauréat* qui devraient garantir que l'élève ne sera invité à réfléchir, le jour de l'examen, que sur des problèmes qui lui sont déjà un peu familiers et pour lesquels il est censé disposer des outils conceptuels et des connaissances nécessaires. L'obligation faite aux commissions de choix de sujets de justifier leurs choix en référence au programme constituerait une garantie importante en ce sens.

On peut craindre cependant que le GTD ait avancé certaines de ses innovations les plus intéressantes sous une forme tellement prudente qu'elles risquent, si on n'y prend pas garde, d'être trop facilement privées de leur impact, et même vidées de leur sens, sous le poids de la routine et des habitudes de pensée. Ainsi, on aurait

¹ Ainsi, le libellé " Histoire et Progrès " semble indiquer clairement que la réflexion sur l'histoire comme science n'est pas au programme ; aucun sujet sur l'objectivité de l'histoire ne devrait donc plus être posé à l'examen. Mais le professeur qui le juge utile pourrait tout à fait aborder cette question en prenant l'exemple de la " science historique " quand il traite des rapports entre " sciences de la nature et sciences de l'homme ". Ou encore : le libellé " Langage et Communication " semble indiquer clairement que la question du rapport entre langage et réalité est hors-programme ; mais un professeur peut estimer qu'une bonne manière de réfléchir sur la fonction de communication du langage est de la contraster avec sa fonction descriptive.

L'Acireph Invite tous les collègues à une assemblée générale qui aura lieu le Samedi 6 mai 2000 A 13 h 30 au Lycée Racine 20 rue du Rocher, Paris 8e Métro : Saint-Lazare.



souhaité que *plus de place encore soit faite aux problématiques* (par rapport aux notions) et surtout qu'elles touchent à des domaines plus divers : il ne faudrait pas qu'on puisse les réduire à n'être qu'un appendice civique du programme. De même, l'association des notions ne saurait vraisemblablement suffire à délimiter clairement le programme (et donc le hors-programme) : il est indispensable qu'un document d'accompagnement indique clairement aux élèves *les distinctions conceptuelles et les connaissances qu'on exigera d'eux pour traiter les problèmes* qui relèvent du programme.

En outre, ce projet reste muet sur des questions importantes. Ainsi, la réaffirmation du rôle privilégié de la dissertation ne devrait pas empêcher de *rechercher des formes d'exercices et d'épreuves qui fassent appel aux mêmes opérations qu'elle, mais en les mettant en œuvre séparément et non toutes à la fois* (épreuve de lecture guidée d'un texte, par exemple). De même, le silence sur les *séries technologiques* est bien gênant. Certes, la responsabilité n'en incombe pas au GTD : il avait engagé un travail sur ces séries, mais leur refonte globale serait en préparation et on lui a explicitement demandé de s'en tenir, pour l'heure, aux séries générales. Il reste que, de fait, la réflexion sur les séries technologiques est une fois de plus négligée. Or, on sait bien que s'y joue pour une bonne part le succès de la démocratisation de notre enseignement.

Mais quelles que soient ses faiblesses, CE PROGRAMME EST AUJOURD'HUI UN BON PROGRAMME.

C'est un texte qui a tiré bénéfice de la *concertation menée en permanence par le GTD*. Celui-ci n'a pas travaillé en vase clos mais, à chaque étape de son travail, a rencontré des assemblées de professeurs, en province comme à Paris, et a tenu les associations informées de l'état de ses réflexions, si bien qu'une véritable circulation d'idées a pu s'instaurer. Il n'est que de lire les observations et propositions présentées par l'ACIREPH à l'issue de son assemblée générale du 29 janvier (publiées dans notre bulletin n°7) et de les comparer avec le projet définitif pour mesurer à quel point le GTD a tenu compte de nos remarques et infléchi son texte sur des points importants (par exemple, la généralisation de la mise en couples ou triplets des notions). C'est un texte *pragmatique*, qui reprend à son compte ce qui s'enseigne aujourd'hui effectivement le plus couramment dans les classes et s'efforce en même temps de proposer des voies pour surmonter certaines des difficultés réelles que nous rencontrons. C'est un texte de *compromis* : chaque professeur de philosophie, quelle que soit sa sensibilité philosophique ou pédagogique, devrait pouvoir s'y reconnaître et se l'approprier. C'est un texte de *consensus*, susceptible d'apaiser durablement les tensions et les conflits qui bloquent toute

évolution de notre profession depuis longtemps et d'offrir une base commune à partir de laquelle une vraie réflexion pédagogique collective devrait pouvoir s'engager.

A cet égard, Alain Renaut nous a fait part dernièrement d'une proposition particulièrement intéressante et riche de perspectives : pour tout ce qui serait susceptible de figurer dans un document d'accompagnement (repères associés aux notions, éventualité

d'un nouveau type d'épreuve, mais aussi clarification du statut de l'actuelle épreuve sur texte qui divise toujours autant la profession), il suggère *que l'année prochaine, sous une forme qui reste encore à définir, les professeurs soient invités à travailler ensemble sur ces questions et à faire des propositions, le GTD gardant la responsabilité de rédiger le document qui serait ainsi une synthèse de la réflexion collective.* Ce pourrait être l'amorce de cette construction d'une culture pédagogique commune entre les enseignants de philosophie dont nous sommes persuadés, à l'ACIREPH, qu'elle est la clé de toute évolution en profondeur de notre métier. Ce serait aussi l'occasion d'inventer ensemble les manières de mettre en œuvre ce programme, tant il est vrai que ce sont ses modalités effectives d'application qui seules conféreront à ce texte réglementaire sa portée effective et sa véritable signification.

Un tel programme peut en effet avoir deux avènements. Ou bien, la force des habitudes aidant, on continue d'enseigner à peu près les mêmes contenus et surtout de la même manière : le changement de programme n'aura été qu'un changement d'étiquette et tous nos problèmes demeureront. Ou bien les professeurs de philosophie se saisissent de ce nouveau cadre commun pour engager ensemble un vrai travail sur les questions de fond : qu'est-ce que nous entendons, les uns et les autres, par avoir « acquis » ou « assimilé »

un concept ou une distinction conceptuelle ? Comment articuler dans notre enseignement la philosophie générale, l'étude de textes et d'auteurs et les éléments de culture (art, religion, science, etc.) dont les élèves ont besoin ? Qu'est-ce que nous attendons qu'un élève sache et sache faire en fin d'année ? Comment établir ensemble des critères d'appréciation communs qui garantissent aux candidats une évaluation équitable et pertinente au bac ? Etc. Pour une grande part, ce programme sera ce que nous serons capables d'en faire.

Ce programme est une chance pour notre enseignement, peut-être même une des dernières après la mise en échec, depuis 10 ans, de tous les autres projets. Quiconque prendrait la responsabilité d'empêcher son adoption pratiquerait, à l'égard de l'enseignement de la philosophie en France, la politique du pire. Nous attendons désormais du ministre, qui en est le commanditaire, qu'il prenne les dispositions nécessaires pour que ce projet soit, dans les prochaines semaines, examiné par les instances concernées et promulgué le plus tôt possible.

L'Acireph

Invite tous les collègues à une assemblée générale

Qui aura lieu

le Samedi 6 mai 2000

A 13 h 30

au Lycée Racine

**20 rue du Rocher,
Paris 8e**

Métro : Saint-Lazare.

ORDRE DU JOUR :

• **Bilan d'action depuis deux ans.**

• **Election d'un nouveau CA & d'un nouveau bureau.**

• **Définition de nos orientations & des axes d'action pour la période à venir**



Ordre du jour : Bilan d'action depuis deux ans. Election de nos orientations & des axes d'action pour la période à venir